

## **RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

### **Séance du Collège du 1<sup>er</sup> octobre 2020**

---

Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, le Collège de l'Hadopi s'est réuni en séance organisée au moyen d'une conférence téléphonique ou audiovisuelle dans les conditions prévues par l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014.

Participaient à cette séance les membres du Collège suivants :

Membres titulaires : Denis RAPONE, Louis de BROISSIA, Laurence FRANCESCHINI, Brigitte GIRARDIN, Alain LEQUEUX, Bernard TRANCHAND, Monique ZERBIB, et Alexandra BENSAMOUN.

#### **ORDRE DU JOUR**

---

Modification du cadre de recours au télétravail ; information sur l'avancement de la campagne de communication réalisée par l'Hadopi avec le soutien du CNC ; audition d'Hélène HERSCHEL, déléguée générale de la Fédération nationale des éditeurs de films ; présentation de marchés publics ; approbation du relevé de conclusions de la séance du 24 septembre 2020.

#### **POINTS ABORDÉS**

---

##### *Points exigeant l'approbation des membres du Collège*

#### **Modification du cadre de recours au télétravail**

Après avis favorable du comité technique de l'Hadopi en date du 12 août 2020 et avis favorable de la Commission de protection des droits en date du 30 septembre 2020, les membres du Collège approuvent le projet de délibération portant modification des conditions générales de recrutement, de gestion et de rémunération du personnel de la Haute Autorité qui met en place un cadre d'exercice du télétravail pour les agents de l'Hadopi.

#### **Approbation du relevé de conclusions de la séance du 24 septembre 2020**

Les membres du Collège approuvent le relevé de conclusion de la séance du 24 septembre 2020.

##### *Autres points pour information des membres du Collège*

#### **Information sur l'avancement de la campagne de communication réalisée par l'Hadopi avec le soutien du CNC**

La secrétaire générale présente les objectifs et les premiers éléments de la campagne de communication de l'Hadopi, réalisée avec le soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée. Cette future campagne, composée de visuels et de courtes vidéos, vise à induire un changement de comportement dans la consommation de biens culturels

dématérialisés chez les personnes âgées de 15 à 35 ans. Les membres du Collège échangent sur la teneur des messages transmis par cette campagne et sur ses modes de diffusion.

### **Audition d'Hélène HERSCHEL, déléguée générale de la Fédération nationale des éditeurs de films**

Les membres du Collège ont procédé à l'audition de la déléguée générale de la Fédération nationale des éditeurs de films (FNEF). Après avoir exposé la situation économique difficile du secteur de la distribution de films, Hélène HERSCHEL a répondu aux questions des membres du Collège. Ont notamment été évoqués les moyens de renforcement de la lutte contre le piratage et de plus grande responsabilisation des plateformes numériques en matière de droit d'auteur.

### **Présentation de marchés publics**

La secrétaire générale a présenté, pour information, un marché d'études réalisés dans le cadre de la mission conduite par l'Hadopi, le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique et le CNC, dont les deux volets feront l'objet de marchés subséquents et de procédures de mise en concurrence.



Le 15 octobre 2020

Denis RAPONE